



Synthèse du rapport

Données récapitulatives recueillies par l'ARCI-HdF dans le cadre d'un état des lieux des équipements des salles adhérentes des cinémas itinérants des Hauts-de-France

Introduction

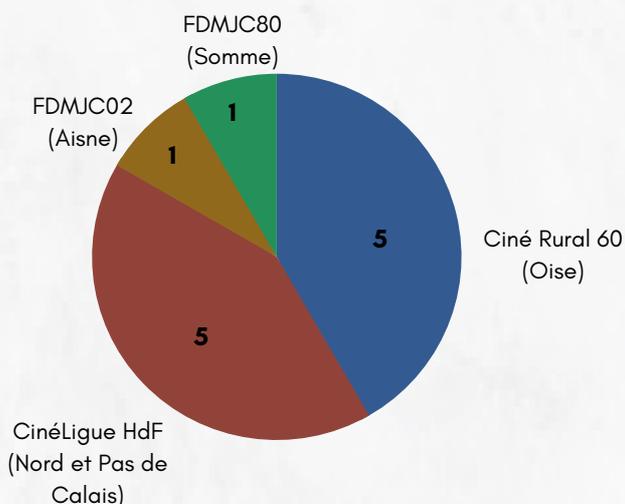
En 2023, l'ARCI-HdF a lancé un état des lieux des équipements des salles des cinémas itinérants, afin de recueillir des données concernant les besoins en investissements et en rénovation des salles agréées par le CNC. Les conditions d'exploitations sont parfois inadaptées aux projections cinéma et participent à un sentiment de relégation de la part des publics et des partenaires locaux qui accueillent les séances qui se sentent délaissés par les politiques publiques. L'état des lieux est désormais finalisé.

Méthodologie

Des rencontres ont été organisées avec les 12 projectionnistes itinérants dans le but de recueillir des données factuelles sur :

Aide sur place	Impact Écologique	Possibilité de rénovation
Écran sur place	Système son sur place	Temps d'installation
Acoustique	Assises	Occultation
Situation géographique	État du bâtiment	Accueil du public
Temps de trajet		

Nombre de projectionnistes par circuit



33 salles sur les 168 au total ont été particulièrement ciblées pour faire l'objet d'entretiens avec les partenaires sur place, dans l'optique de recueillir des données plus précises sur l'état de la salle en prenant en compte la qualité du chauffage, l'état du bâtiment, les autres activités organisées dans le lieu, mais aussi connaître leurs volontés et besoins en équipement et/ou rénovations.

Nombre de salles total Salles visitées



Retours

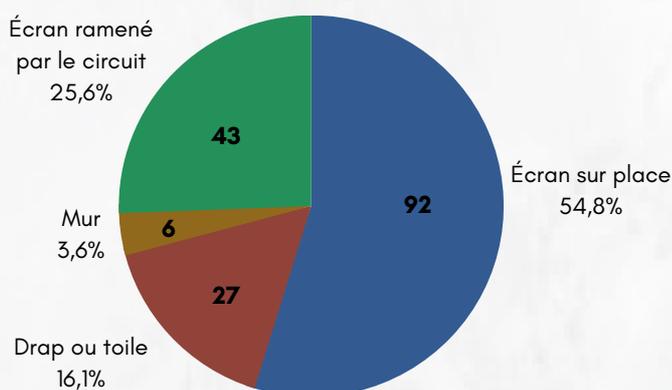
Les différents entretiens menés avec les partenaires locaux montrent une forte volonté de leur part d'améliorer les conditions de projections pour une meilleure fréquentation dans leurs lieux. Les conditions d'exploitations actuelles ne permettent pas dans la majorité des cas de réellement transformer les lieux en salle de cinéma.

Résultats

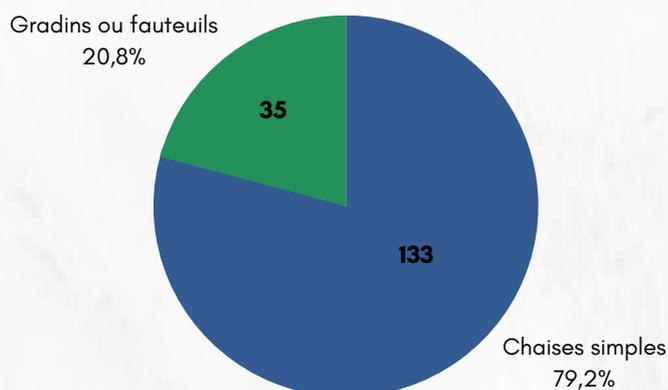
Les résultats nous montrent que :

- 54,8% des salles possèdent un écran sur place. Dans l'autre moitié des cas, les projectionnistes doivent généralement apporter un écran, ce qui alourdit non seulement la charge de matériel dans leur véhicule, mais aussi leur temps de travail.
- Seules 13,7% des salles possèdent un système son adapté aux projections cinéma.
- 56% des salles bénéficient d'une occultation propice à l'activité de diffusion.
- 20,8 % des salles possèdent des fauteuils ou sièges confortables pour les spectateurs. Les autres types d'assises sont souvent des chaises en plastique.
- Plusieurs salles ne sont pas bien isolées et ne bénéficient ni de chauffage, ni de climatisation.

Présence d'écran dans les salles des Hauts-de-France



Types d'assise dans les salles des Hauts-de-France



Préconisations

- Équiper les salles qui en font la demande en écrans, système son et fauteuils.
- Rénover les bâtiments afin de permettre une meilleure occultation, une isolation adéquate et des températures acceptables.

Phase 2 du travail

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des spectateurs des milieux ruraux, les conditions de travail des projectionnistes itinérants et de réduire l'impact écologique de l'activité cinéma en itinérance, l'ARCI-HdF, avec le soutien de la DRAC, s'engage à :

- Accompagner les partenaires locaux dans des démarches techniques et administratives pour obtenir des fonds d'aides à la rénovation de leurs salles.
- Proposer des ressources et outils partagés dans le cadre d'investissement en matériel et de fonds d'aides existants via des dispositifs territoriaux et politiques d'aménagement du territoire.
- Permettre aux communes de bénéficier de conseils techniques et d'investissement négociés en amont avec les entreprises de vente de matériels et de travaux de second œuvre.